

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 JUIN 2010

L'an deux mil dix, le jeudi dix sept juin, à dix huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle annexe à la mairie, sous la présidence de Monsieur LE BARRON Gérard, Maire.

Présents : LE BARRON Gérard, ROBILLARD Franck, IMBEAUD Isabelle, DUHAMEL Pascal, PAQUET Jean-Pierre, DUREL Benoît, LE ROUX Sylviane, MANOURY Yolande, DURAND Jean-Paul, CHAPRON Gaëtan, LORGERIE Nelly, CATTANEO Brigitte

Absent excusé : Mr ARMAND Gilles

Procurations : de Mr LALLOUET Patrick à Mr DUHAMEL Pascal
De Mr MONCEL Michel à Mr PAQUET Jean-Pierre

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

Mr Paquet a été élu secrétaire de séance.

Il est noté l'arrivée de Mme Manoury à 18h20 et de Mr Duhamel à 19h20.

Présentation de l'avant projet de la future station d'épuration :

Mr Bayrac du cabinet Sogeti, présente l'avant projet de la future station d'épuration. Il expose notamment les différentes contraintes liées à un tel projet.

D'un point de vue législatif et environnemental, les communes ont l'obligation d'assainir les eaux utilisées sur leur territoire. En effet, ces eaux sont polluées donc à assainir. Par conséquent, l'épuration consiste à traiter les eaux et les assainir tout en maintenant et préservant l'équilibre du milieu récepteur (loi sur l'Eau).

Mr Bayrac expose ensuite qu'il existe différents procédés de traitement (lit d'infiltration percolation – lit à macrophytes – lagunage naturel – lagunage aéré – disques biologiques – lit bactérien – boues activées à aération prolongée) et que la performance du traitement est imposée par le facteur suivant : le respect de la qualité du milieu récepteur, contrôlé par la Police de l'Eau.

Une contrainte s'impose à la commune de Feuguerolles Bully : la prise d'eau de l'Orne et l'évolution de la norme phosphore. Par conséquent, le traitement ne peut être envisagé que par boues activées.

Mr Bayrac explique le principe d'une station de traitement par boues activées :

- **2 filières de traitements :**
 - ✓ la filière « eau » qui consiste en un dégrillage, un tamisage, une aération et une clarification
 - ✓ la filière « boues » : épaissement des boues liquides en silo, mélange des boues pâteuses, séchage et dessiccation des boues solides, macrophytes.

Il est présenté le plan d'implantation des ouvrages et le principe de fonctionnement de ceux-ci.

Le coût de cet ouvrage s'élève à 1 187 555 € HT.

Il est prévu le lancement de l'appel d'offres au mois de septembre avec choix des entreprises au mois de décembre.

Le permis de construire devrait être déposé au mois de février 2011.

La construction de l'ouvrage débiterait en juin 2011 pour une mise en service entre janvier et mars 2012.

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cet avant projet.

Point sur les travaux en cours et à réaliser :

Mr Duhamel fait un point sur les travaux.

L'aménagement de la zone entre la bibliothèque et le cabinet médical est prévu.

Le terrain sur lequel était situé les préfabriqués de l'ancienne école de Feuguerolles est en cours de réhabilitation.

Il est prévu d'aménager et de sécuriser la chaufferie située derrière la bibliothèque.

La réfection des gouttières de la salle des Ammonites sera effectué et les tags effacés.

La zone « préau » de l'ancienne cour de l'école de Feuguerolles va être aménagée par l'installation d'une table de ping pong et d'une borne wifi.

Concernant les terrains de tennis, la serrure du terrain n°2 sera remplacée. Les grillages seront retendus et la poubelle refixée.

Constitution d'un groupe de travail pour le projet de création de pistes cyclables entre les communes de Feuguerolles Bully, Vieux et Maltot :

Mr le Maire informe l'assemblée de la participation de Mr Lallouet à une réunion avec des élus de Vieux et Maltot sur un éventuel projet de pistes cyclables entre les trois communes. Il a été proposé lors de cette réunion, la création d'un comité de pilotage composé d'élus des 3 communes pour travailler sur ce projet.

Mr Lallouet a fait savoir qu'il souhaite faire partie de ce groupe.

Madame Manoury et Monsieur Durel se sont également portés volontaires.

Messieurs Duhamel et Paquet se sont proposés pour être suppléants.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, accepte que Messieurs Lallouet et Durel et Madame Manoury représentent la commune lors des différentes réunions à venir.

Messieurs Duhamel et Paquet sont désignés suppléants.

Compte rendu de la commission « culture, loisirs, animation »

L'opération « La Rochambelle » est une réussite. 47 Feuguerollaises y ont participé.

Les prochaines « petites nouvelles » paraîtront en septembre.

L'illumination du rond point venant de Maltot est en projet.

La prochaine réunion de la commission est prévue le mercredi 07 juillet à 20h30.

Compte rendu de la commission « extension cantine/création salle des fêtes »

Mr Duhamel informe l'assemblée qu'une étude parasismique doit être engagée.

La prochaine réunion de la commission est fixée au mardi 22 juin à 18h00.

Questions diverses :

Mr Paquet rend compte d'une réunion avec Mr Bouet, président du SIAEP de Louvigny. Le remplacement des canalisations d'eau potable Route de Vieux, Rue Henri Rosel et Rue de l'Eglise est prévu à partir du mois de septembre.

Un point « informations communales » est proposé d'être implanté. Il s'agit d'une mise à disposition gratuite d'un mobilier urbain dont le financement est assuré par des publicités.

Mr le Maire informe que le CHU a proposé les prix suivants pour l'acquisition des parcelles :

- ✓ AD 12 (aménagement du parking entre le bar et la boulangerie) : 8 € le m²

✓ ZC 25 (implantation de la future station d'épuration) : 0.75 € le m2
Un courrier d'accord va être adressé au CHU.

Il est prévu de modifier les parterres de fleurs de la commune.
Concernant les plantations dans le lotissement du Moulin à Voide, la commune est dans l'attente d'un devis.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 20h15.